**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1949)

Heft: 7

**Artikel:** Bemerkungen zur Jahresrechnung 1948-49 = Remarques au sujet des

comptes 1948-49

Autor: Glinz, Theo

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-625485

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Die von Aimé Barraud, Neuchâtel, verlangte sofortige Bezeichnung der Mitglieder der Kommission wird mit überwiegender Mehrheit gegen 6 Stimmen abgelehnt, und dem Z. V. übergeben.

SCHWEIZER KUNST

Zur Angelegenheit Haus für die Künstler, von Frau Hélène de Mandrot, erklärt Herr Dir. Schwarz, Quästor der Unterstützungskasse, er habe ganz kürzlich vernommen dass auch französische Künstler dort zugelassen werden sollen. Somit bedarf die Sache einer ganz ernsthaften Prüfung.

Nachdem Aegerter, Basel, dem Z. V. den Dank für seine grosse Arbeit ausgesprochen hat, was mit Beifall bezeugt wird, wird die Sitzung um 12 Uhr 40 geschlossen.

Der Zentralsekretär: A. Détraz.

## Procès-verbal de l'assemblée générale 26 juin 1949 à Neuchâtel

Présidence: Eugène Martin, président central.

La liste de présence porte 60 noms.

Le président ouvre la séance à 11 h. 10 et salue l'assistance parmi laquelle quelques vieux membres.

En attendant l'arrivée des deux rapporteurs, terminant sans doute le procès-verbal de l'assemblée des délégués tenue la veille, le président donne lecture de son rapport présidentiel. Il y mentionne les noms 14 membres (12 actifs et 2 femmes-peintres, membres passifs) décédés depuis la dernière assemblée générale.

L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le rapport du président est adopté avec applaudissements. La lecture de la version allemande n'est pas demandée; elle sera publiée dans l'« Art suisse ».

Les comptes présentés par le caissier central Glinz sont adoptés suivant le rapport des vérificateurs, ainsi que le budget.

Dans l'intervalle les deux rapporteurs ont fait leur entrée. Claraz lit son procès-verbal en français, Aug. Frey en allemand. Quelques légères inexactitudes seront corrigées par le secrétaire avant l'impression dans notre journal.

Proposition de l'assemblée des délégués. Ces deux propositions ont la teneur suivante:

- 1. Nomination d'une commission chargée d'étudier le remède au malaise évident consécutif à l'organisation des expositions générales PSAS.
- 2. L'assemblée des délégués du 25 juin à Neuchâtel est d'avis que l'exposition PSAS organisée tous les deux ans doit en principe l'être comme jusqu'ici. Un jury élu assez tôt à l'avance aurait, d'entente avec les sections, à préparer l'exposition dans les sections. Par là une meilleure garantie serait donnée pour assurer une bonne représentation des artistes et la qualité des œuvres.

Le président du jury sera choisi au sein de celui-ci.

Au sujet de la 1re proposition, Aegerter, Bâle, expose qu'elle doit être rejetée, la conférence des présidents ayant pris position. Le c. c. devrait, cas échéant dans le délai d'un an, faire rapport à l'assemblée des délégués.

Claraz, Fribourg, considère au contraire cette proposition comme étant justifiée; le temps a manqué lors de la conférence des présidents pour épuiser le sujet. La commission pourrait faire savoir au c. c. ce que l'on veut.

Ryter, Genève, s'exprime dans le même sens; la commission pourrait se renseigner, puis renseigner le c. c.

Au vote, la proposition est adoptée par 20 voix contre 18 et de nombreuses abstentions.

La 2e proposition est adoptée par 25 voix contre 5 et de nombreuses abstentions.

La désignation immédiate des membres de la commission, demandée par Aimé Barraud, Neuchâtel, est rejetée par une grosse majorité contre 6 voix et remise au c. c.

Au sujet de l'affaire de la maison pour les artistes, de feu Madame Hélène de Mandrot, M. le directeur Schwarz, trésorier de la Caisse de secours pour artistes suisses, déclare qu'il vient d'apprendre que des artistes français pourraient aussi y être reçus. Toute l'affaire exige donc une étude très sérieuse.

ARTE SVIZZERA

Après qu'Aegerter, Bâle, eût exprimé au c. c. des remerciements pour le grand travail accompli, paroles soulignées par des applaudissements, la séance est levée à 12 h. 40.

Le secrétaire général: A. Détraz.

### Bemerkungen zur Jahresrechnung 1948-49

So erfreulich der Einnahmenüberschuss von 1445 Fr. ist, bitte ich doch bedenken dass vor einem Jahr ein Defizit Fr. 4350.betrug, hervorgerufen durch Ausstellungs-Spesen denen keine Einnahmen gegenüberstanden.

Dieses Jahr ist das Gegenteil der Fall: Rund 5000.- Fr. Einnahmen (Bundessubvention) stehen bloss 433.— Fr. restliche Ausstellungsspesen gegenüber.

Würde die Bundessubvention nicht in dieser Rechnung stehen so hätten wir statt Einnahmenüberschuss ein Defizit von rund 3000. Fr.; ein Defizit mit dem ich im nächsten Jahre rechne.

Wer die Rechnung aufmerksam durchgeht, dem wird aufgefallen sein dass an Jahresbeiträgen bloss 17.620.— frs. vermerkt sind statt 22.000. letztes Jahr. Das kommt daher dass bei Abschluss der Rechnung die Beiträge von 3 grossen und 2 kleinen Sektionen noch nicht eingegangen waren. Die drei grossen haben unterdessen einbezahlt, von Luzern und Solothurn habe ich noch nichts erhalten.

Bei 12 Sektionen war die Mitarbeit der Sektionskassiere tadellos und ich will nicht unterlassen diesen meinen aufrichtigen Dank auszusprechen.

Horn, Mai 1949.

Der Zentralkassier: Theo Glinz.

#### Remarques au sujet des comptes 1948-49.

Tout réjouissant que soit l'excédent de recettes de fr. 1445.— je prie cependant de considérer que le déficit de l'exercice précédent était de fr. 4350.--, provoqué par les dépenses de l'exposition en regard desquelles ne figurait aucune recette.

Cette année c'est le contraire qui se produit: fr. 5000.— de recettes (subvention fédérale) contre seulement fr. 435.— solde des dépenses de l'exposition.

Si la subvention fédérale ne figurait pas dans les comptes de cet exercice-ci, nous aurions un déficit d'environ fr. 3000.--, déficit que je prévois pour le prochain exercice.

En examinant attentivement les comptes, on constatera que les cotisations annuelles ne figurent que pour fr. 17.620.— contre fr. 22.000.— l'année dernière. Cela provient du fait qu'au moment du bouclement des comptes les cotisations de trois grandes et de deux petites sections n'étaient pas encore rentrées. Les trois grandes sections ont payé depuis, tandis que, de Lucerne et de Soleure, je n'ai encore rien reçu.

Pour douze sections la collaboration des caissiers a été parfaite, ce dont je les remercie.

Horn, mai 1949.

Le caissier central: Théo Glinz.

# Aumentate il numero dei membri passivi!

# Gewinn- und Verlustrechnung für das Rechnungsjahr 1948-49 Compte de profits et pertes pour l'exercice 1948-49

	Fr. Ct.		Fr.   Ct
Einnahmen — Recettes		Ausgaben — Dépenses	
1. Jahresbeiträge — Cotisations annuelles .	17,620 —	1. Krankenkasse — Caisse maladie	3,500 _
2. Lebenslängl. Beiträge — Cotisations à vie	1,000	2. Unterstützungskasse — Caisse de secours .	1,000 —
3. Zinsen — Intérêts	1,319 20	3. Allg. Unkosten — Frais généraux	326 30
4. Listen u. Sch. Kunst etc. — Vente de listes de membres	20 10	4. Sekretär Honorar — Secrétariat Honoraires	6,400
5. Verrechnungssteuern (2 mal) — Impôt anti-	2010	5. Schweizerkunst Druck, Sped., Clichés —	2 0 2
cipé (2 fois)	954 85	Art Suisse, Impression, expéditions, clichés .	6,753 40
6. Ausstellung (Subvention) — Exposition	5.040	6. Bureau: Secrétaire	689 25
(Subvention)	5,040 —	Président	91 40
		Caisse	57 65
	25,954 15	7. Zentralvorstand — Comité central	1,866 10
		8. Steuern — Impôts	477 40
	2 1	9. Versicherung — Assurance	49 50
		10. Generalversammlung — Assemblée générale	724 37
		11. Kunstblatt — Estampe	1,563 —
		12. Bankspesen — Frais de banque	73 95
		13. Statutenreglement-Sitzungen — Frais de séances règlement des statuts	98 95
		14. Sitzungen betr. Magglingen — Séances conc. Macolin	47 40
	1000 000 000	15. Sitzungen betr. Kunstkredit — Séances conc.	
all the special constant of the second	0.000	subv. aux beaux arts	356 35
and the second of the second o	Downson 1	16. Ausstellung Bern — Exposition à Berne .	433 95
		Einnahmenüberschuss — Excédent de recettes	1,445 18
	25,954 15	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	25,95 <sup>4</sup> 15
1		t o grandet grand grand and t	

# Bilanz per 30. April 1949 — Bilan au 30 avril 1949

Aktiven — Actif	Fr. Ct.	Passiven — Passif	Fr. Ct
<ol> <li>Postcheck — Compte de chèques postaux</li> <li>Bankguthaben — Avoir en Banque</li> </ol>	7,122 71 1,835	1. Reserve aus lebensl. Beiträgen — Réserve de cotisations à vie	8,000 —
3. Trans. Aktiven — Actifs transitoires	2,000	2. Unantastbarer Fond — Fond inaliénable .	20,000 —
4. Wertschriften nominell — Titres valeur nominale	56,000 —	3. Reservefond. Stand am 30.4.49 — Fonds de réserve solde au 30.4.49	38,957 71
	66,957 71		66,957 71
	4 4 -		

Vermögen am 30. April 1948 — Fortune au 30 april 1948 Fr. 65,512.53

Vermögen am 30. April 1949 — Fortune au 30 april 1949 66,957.71

Vermögensvermehrung — Augmentation du capital Fr. 1,445.18

Horn, 1. Mai 1949. Der Zentralkassier: Theo GLINZ.

Le prochain numéro de «l'Art suisse» paraîtra en octobre. Die nächste Nummer der « Schweizer Kunst » erscheint im Oktober.